

## Procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 22 octobre 2009

- Séance du ..... 22 octobre 2009
  - Date de la convocation ..... 16 octobre 2009
  - Date d'affichage de la convocation ..... 16 octobre 2009
- Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de votants : 15  
Nombre de procurations :

*L'an deux mille neuf, le vingt deux octobre à 20 h 45, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le seize octobre deux mille neuf, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain Fort, maire.*

**Présents :** FORT Alain, DELGUTTE Stéphanie, BONNIN Stéphane, POUGNARD Dominique, BAZIREAU Jean-Jacques, BRAULT Fabrice, CHOLLET Marc, FAZILLEAU Christine, MARCHAND Bruno, LAURENT Max, AMICEL Pascal, SCHMITT Susanne, PORCHER Nadette, VIAUD Joëlle

**Absent(s) excusé(s) :** Renaud POUGET, Hervé SABOURIN, Nathalie BERNAUDEAU-MEUNIER, Patrice BARBOT

**Secrétaire de séance :** Stéphanie AIMÉ,

\*\*\*\*\*

### 1. Approbation du procès verbal du 29 septembre 2009

La lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal, amène la remarque suivante il faut ajouter que Monsieur Hervé SABOURIN a fait partie de la commission achat tracteur. Ceci exposé, il est adopté à l'unanimité.

### 2. Emprunt pour l'achat du tracteur, étude des offres

Monsieur Rémy GUOCHON, adjoint en charge des finances, propose que la municipalité contracte un emprunt de 30 000 €.

Des offres de prêts ont été demandées à trois banques différentes, à savoir :

- Le Crédit Agricole
- La Caisse d'Epargne
- Le Crédit Mutuel

Les trois propositions ont été reçues et étudiées.

Monsieur GUIOCHON propose deux sortes de remboursement d'emprunt : « échéance entière » ou « échéance brisée » et en explique les différences.

#### ECHEANCE ENTIERE

5 ans				
		Annuel	Semestriel	Trimestriel
CE	Taux	2,57%	2,55%	2,55%
	Échéance	6 470,42	3 214,37	1 602,43
	<b>Coût total</b>	<b>2 352,10</b>	<b>2 143,70</b>	<b>2 048,60</b>
CA	Taux	2,56%	2,56%	2,47%
	Échéance	6 468,56	3 215,23	1 599,15
	<b>Coût total</b>	<b>2 342,82</b>	<b>2 152,28</b>	<b>1 983,03</b>
CM	Taux	3,40%	3,34%	3,30%
	Échéance	6 625,63	3 282,39	1 632,32
	<b>Coût total</b>	<b>3 128,15</b>	<b>2 823,90</b>	<b>2 646,40</b>

6 ans				
		Annuel	Semestriel	Trimestriel
CE	Taux	2,79%	2,77%	2,76%
	Échéance	5 499,44	2 730,74	1 360,65
	<b>Coût total</b>	<b>2 996,64</b>	<b>2 768,88</b>	<b>2 655,60</b>
CA	Taux	2,78%	2,78%	2,69%
	Échéance	5 497,61	2 731,59	1 357,78
	<b>Coût total</b>	<b>2 985,67</b>	<b>2 779,07</b>	<b>2 586,64</b>
CM	Taux	3,50%	3,44%	3,40%
	Échéance	5 630,05	2 788,23	1 387,12
	<b>Coût total</b>	<b>3 780,30</b>	<b>3 458,76</b>	<b>3 290,88</b>
7 ans				
		Annuel	Semestriel	Trimestriel
CE	Taux	2,98%	2,96%	2,95%
	Échéance	4 811,56	2 388,28	1 189,79
	<b>Coût total</b>	<b>3 680,92</b>	<b>3 435,92</b>	<b>3 314,12</b>
CA	Taux	2,94%	2,94%	2,86%
	Échéance	4 804,31	2 386,57	1 186,07
	<b>Coût total</b>	<b>3 630,16</b>	<b>3 412,00</b>	<b>3 209,90</b>
CM	Taux	3,59%	3,53%	3,49%
	Échéance	4 922,83	2 437,26	1 212,27
	<b>Coût total</b>	<b>4 459,81</b>	<b>4 121,64</b>	<b>3 943,56</b>

### ECHEANCE BRISEE

5 ans					
	Taux	Date réalisation	1ère échéance	Échéance	Coût total
CE	2,57%	15/12/2009	05/03/2010	6344,33	1721,65
CA	2,56%	15/12/2009	05/03/2010	6342,98	1714,91
CM	Pas de proposition				
6 ans					
	Taux	Date réalisation	1ère échéance	Échéance	Coût total
CE	2,79%	15/12/2009	05/03/2010	5383,34	2300,04
CA	2,78%	15/12/2009	05/03/2010	5381,96	2291,74
CM	Pas de proposition				
7 ans					
	Taux	Date réalisation	1ère échéance	Échéance	Coût total
CE	2,98%	15/12/2009	05/03/2010	4703,27	2922,89
CA	2,94%	15/12/2009	05/03/2010	4697,59	2883,11
CM	Pas de proposition				

Après étude de ces tableaux, Monsieur GUIOCHON met en avant que le plus avantageux pour la commune serait l'échéance brisée pour une durée de 7 ans en collaboration avec le Crédit Agricole. Pour une meilleure compréhension, il présente le tableau de capacité de remboursement de la commune.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal accepte la proposition **de prêt de 30 000 € auprès du Crédit Agricole avec une échéance brisée pour une durée de 7 ans, taux 2,94 %, montant de l'échéance 4 697,59 €, coût total 2 883,11 €.**

### **3. La Défense Incendie**

La compétence incendie est une compétence déléguée à la communauté de communes. Sur proposition du SDIS, les élus communautaires ont accepté la mise en place d'un **Schéma Communal de Défense Incendie**. Ce dernier, par une cartographie précise de la défense incendie de la commune, accroît l'efficacité d'intervention des pompiers en cas d'incendie.

Après étude de notre commune, ce plan met en avant les zones à risques, publie un rapport sur les causes et fournit un tableau des priorités des travaux à engager pour y pallier. Pour notre commune, le quartier de Bel-Air a été recensé. **A noter que les travaux sont actuellement en cours pour renforcer cette défense.**

Dans l'ensemble, les pompiers venus enquêter sont satisfaits de la défense incendie de la commune.

Chaque modification d'urbanisme et tous les travaux doivent être signalés au SDIS afin qu'il modifie le schéma.

### **4. Transfert dans le domaine public des VRD et éclairage du lotissement de la Minée : rapport de l'enquête publique**

Monsieur Jean-Pierre DAMPURE a été retenu comme commissaire enquêteur pour cette enquête qui s'est tenue du 22 septembre au 06 octobre 2009. Le 6 octobre 2009, il a constaté que l'enquête a été réalisée dans les normes : affichage en temps et lieu correct, communiqué dans la presse à deux reprises, documents administratifs corrects.

Il n'y a eu aucune observation sur le registre qui a été clos par le Maire.

Monsieur DAMPURE donne donc un avis favorable au dossier.

A noter : le coût de l'enquête s'élève à 1 749,14 € (commissaire : 680,14 € et annonces dans la presse : 1 069,00 €)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve **le transfert des VRD et de l'éclairage du lotissement La Minée dans le domaine public.**

### **5. Le recensement agricole 2010**

Monsieur GUIOCHON a été délégué pour se charger du recensement agricole qui aura lieu en 2010. Il s'agit d'un recensement européen.

Il sera demandé à la commune d'établir une liste exhaustive des exploitations agricoles de la commune. Monsieur Fabrice BRAULT est désigné pour faire partie de la commission.

Une réunion est prévue le mercredi 28 octobre 2009 à 14h00 à la mairie.

### **6. Cérémonie du 11 novembre**

- rendez-vous à la mairie à 11 h 00
- dépôt de gerbe au monument aux morts
- allocution
- vin d'honneur sous le préau de l'école (réunion de la commission Fêtes et cérémonies à 10 h 30 sous le préau de l'école)

### **7. Adhésion à l'Espace Jeunes et Ludo-maboul**

Stéphanie Delgutte informe les membres du conseil que les activités ont repris. L'année dernière, la cotisation était de 20 €. Après discussion avec David GUILBERTAUD, animateur en charge du secteur Jeunesse, il s'avère que cette cotisation est trop élevée (les jeunes paient en plus les activités extérieures). Madame DELGUTTE propose donc une cotisation pour l'année 2009 - 2010 (septembre à juin) de 10 €.

Après en avoir délibéré et vote à l'unanimité, le conseil municipal accepte que **l'adhésion pour l'année scolaire 2009-2010 « Espace Jeunes + Ludo-Maboul » passe à 10 €.**

## **8. Camp de ski février 2010**

Comme l'année dernière un camp de ski sera proposé pour les vacances de février, en collaboration avec les communes de Prahecq, Granzay-Gript et la Communauté de Communes.

Cette année les communes de Fors, Prahecq, Granzay-Gript et la Communauté de Communes sont d'accord pour proposer un tarif au quotient familial. Cela permettrait à des personnes aux revenus plus modestes d'y participer, ainsi que de bénéficier éventuellement d'une aide de la CAF. Le camp de ski ayant un coût de 300 € par personne, le prix payé, en fonction du quotient familial et aide déduite, serait le suivant :

- **Quotient 1 : 200 €**
- **Quotient 2 : 250 €**
- **Quotient 3 : 275 €**
- **Quotient 4 : 300 €**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal **accepte** :

- **que le camp de ski de février 2010 soit tarifé en fonction du quotient familial,**
- **les tarifs proposés ci-dessus**

à concurrence de six inscriptions pour la commune.

## **9. Bulletin Municipal**

La Commission communication et animation propose d'éditer un bulletin municipal avec encarts publicitaires. Il faudra faire établir des devis par différents imprimeurs et ne pas oublier de proposer un espace publicitaire aux différentes entreprises ayant effectué des travaux pour la commune au cours de l'année. Madame DELGUTTE propose de garder les mêmes tarifs que l'an passé, à savoir : 30 € le petit encart publicitaire, 38 € le grand.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte **les tarifs de 30 € le petit encart publicitaire et 38 € le grand.**

## **10. Questions diverses**

- **Les Elections régionales** auront lieu le 14 mars et le 21 mars 2010 en cas de second tour.

- **20<sup>ème</sup> anniversaire de la chute du mur de Berlin le 9 novembre 2009** : l'AFCCRE propose à la commune de participer à cet événement. Le maire propose de pavoiser les bâtiments communaux le 9 novembre avec les drapeaux français, européen et allemand. Un projet d'exposition sur cet événement est envisagé à la bibliothèque municipale en début d'année 2010. L'implication des jeunes ayant effectué un voyage à Berlin l'an passé dans le cadre du comité de jumelage est souhaitée.

- **Travaux route de l'Infirmier** : afin de limiter la vitesse et suite à plusieurs plaintes des riverains, Monsieur BONNIN informe le conseil que, en collaboration avec le Conseil Général (la rue de l'Infirmier étant une route départementale), un test va être effectué pendant 2 mois à l'aide d'une zone de stationnement alterné (droite ou gauche). Des plots rouges et blancs vont être installés pour délimiter des places de stationnement en alternance tout au long de la rue. Monsieur BONNIN précise que la largeur de la chaussée et des trottoirs ne permettent pas beaucoup de possibilités sans réaliser des travaux extrêmement onéreux.

Le but principal de cette étude est de cadrer le stationnement anarchique et de réduire la vitesse sur cet axe. En même temps, un aménagement provisoire sera mis en place route de la Chauvinière à l'entrée du bourg, pour réduire la vitesse.

- **Demande de Monsieur MARTINEAU** : il souhaiterait organiser un marché le jeudi matin en proposant la vente de fromages et de charcuterie vendéenne. Un débat s'instaure au niveau du conseil sur le choix judicieux de la date dans la semaine, sur la raison sociale précise des entreprises. Monsieur le maire va demander plus de renseignements. A partir de ces éléments, le conseil délibèrera.

- **Commission aménagement du territoire communal** : Monsieur BONNIN fait le point sur les travaux en cours. :

- **Les travaux de menuiserie aux écoles** sont terminés.
- **Les travaux sur la VC6** sont terminés et réglés.
- **Les travaux de l'abribus** sont commencés depuis le lundi 19 octobre. Ils doivent être terminés pour le 4 novembre. L'Abribus sera mis en service au plus tôt, le temps de prévenir les parents et le Conseil général.
- **DGE 2010** : le cahier des charges est presque terminé.
- **Travaux de signalisation horizontale** : Monsieur CHOLLET et Dany GAREL ont fait le tour des besoins de la commune. Ce sera fait en collaboration avec le SIVOM.
- **Aménagement urbain** : la mairie a décidé de faire intervenir des entreprises extérieures pour les travaux au niveau des parkings des écoles et des abords de la salle polyvalente.
- **Travaux Divers** : - Volets de la mairie, rénovation de la salle de motricité. Des devis sont en cours. La réfection des placards de la salle de motricité sera demandée aux agents communaux.
- **Serrurerie** : Pour une meilleure gestion des clés, une étude est en cours à partir du système d'organigramme existant.
- Christine FAZILLEAU demande une signalisation d'un fossé dangereux rue de la Douve. Il y a déjà eu plusieurs accidents. Monsieur BONNIN s'occupe de faire le nécessaire au point de vue de la signalisation.
- De même il est signalé que les portes d'entrée des logements du presbytère sont très abîmées. Les employés communaux seront chargés de les repeindre.

- **Enquête publique** : Monsieur le maire informe le conseil qu'une enquête publique va être réalisée au sein de la commune de Brûlain sur l'extension d'un élevage de vaches laitières. La commune de Fors est concernée par le plan d'épandage.

- **Chauffage école** : la chaudière est en panne. Une pièce (le turbo ventilateur) doit être remplacée. L'intervention se fera le lundi 26 octobre.

- **Transport scolaire du collège** : en ce moment, le Conseil général effectue des contrôles des titres de transport. Les chauffeurs ont pour consigne de ne pas accepter les enfants sans titre de transport. Monsieur le maire est intervenu en demandant un délai pour que les parents puissent régulariser la situation au plus vite, à savoir pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

\*\*\*\*\_\*\*\*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 10*

\*\*\*\*\_\*\*\*

Les conseillers,

le maire,